



Exemple de LETTRE DE MISSION Réfèrent prévention

« Nom »

« Prénom »

« Poste occupé »

Selon le Code du travail article L4644-1, tout employeur, quel que soit l'effectif ou le secteur d'activité de l'entreprise, doit désigner au moins un salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels.

Vous avez bien voulu accepter cette fonction à compter du « date ».

Votre mission, assister et aider l'employeur dans la mise en place et la gestion de la politique de prévention de la santé et de la sécurité au travail de l'entreprise.

Sous la subordination juridique directe de l'employeur, les missions qui vous sont confiées n'ont pas pour objet d'exonérer l'employeur, personne morale, de sa responsabilité.

Vous exercerez cette fonction sous ma responsabilité et, de ce fait, recevrez des directives de ma part et devrez me rendre compte de vos actions.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie.

Un document contractuel actera cette fin.

Vos missions (liste proposée) s'articulent autour de:

- L'évaluation des risques notamment par la réalisation de diagnostics.
- L'élaboration et la mise à jour du document Unique.
- L'organisation, la planification et le suivi des actions de prévention.
- La promotion de la santé et la sécurité au travail.
- L'accueil des nouveaux arrivants.
- Le suivi des indicateurs de santé.
- L'analyse des Accidents du Travail.
- L'analyse des facteurs de pénibilité.
- Veiller aux réalisations des vérifications périodiques.
- L'élaboration des plans de prévention (Entreprises Extérieures, Protocole chargement/déchargement, Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la santé).
- La gestion des secours en lien avec les Sauveteurs Secouristes du Travail.
- Assurer la veille réglementaire.
- L'application des principes généraux de prévention.
- Participer au réseau des Salariés désignés Compétent en Prévention.

A votre demande, vous pourrez bénéficier de formations.

Pour l'exercice de cette mission :

- Vous disposerez du temps nécessaire pour exercer votre mission.
- Vous aurez accès aux informations et documents nécessaires à votre mission (Fiches de Données de Sécurité des produits chimiques, rapports de vérifications, rapports d'évaluation, compte-rendu de CHSCT ou CSE, etc.).

- Vous pourrez éventuellement participer à titre consultatif aux réunions du CHSCT ou CSE.
- Vous pourrez vous appuyer sur les compétences de l'entreprise (achats, ressources humaines, maintenance, production, etc.).
- Vous pourrez proposer de faire appel à des compétences externes (Service de Santé au Travail, consultants, fournisseurs, vérificateurs, ergonomes, psychologue du travail, contrôleur de la CGSS, Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé, Inspecteurs du travail, etc.).
- Vous aurez les moyens nécessaires à l'exercice de votre mission (par exemple : accès à internet, documentation, équipements bureautique, tableau, cahier, moyens de déplacement, appareil photos, etc.).

Je vous remercie de votre implication dans le domaine essentiel de la prévention des risques professionnels.

Fait en deux exemplaires.

Date et Signature

Date et Signature

Signature
du Chef d'entreprise

Signature
du salarié

DOCUMENT DE TRAVAIL